



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
WILAYA DE TLEMCEN
Centre Hospitalo-universitaire « Dr. Tidjani Damerdji »

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

« Relatif à L'AVIS de consultation N° :02/2026

Transport des produits radioactifs pour utilisation médicale au profit du Centre Hospitalo-universitaire Tlemcen:

Itinéraire : PCH ALGER CHU TLEMCEN

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 et l'article 82 alinéa 02,04 du Décret présidentiel N°15-247 du 16 /09/ 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et conformément aux dispositions des articles 56 de la loi N°23-12 du 18 moharram 1445 correspondant au 05 août 2023 fixant les règles, Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à :

L'AVIS de consultation N°02/2026

Transport des produits radioactifs pour utilisation médicale au profit du Centre Hospitalo-universitaire Tlemcen:

Itinéraire : PCH ALGER CHU TLEMCEN

- Publié dans le quotidien En français LE carrefour D'Algerie 11/04/2026
- En arabe Eljomhouria le 12/04/2026 .

Qu'à l'issue de l'évaluation et analyse des offres, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant : **SARL A Deux G**

Société	Techniquement	Montant en ttc min	Montant en ttc max	Critère	Observation
SARL TRANS MDR AKHAM	Retenue 60p	737 800.00 Da En TTC	1 106 700.00 Da En TTC	/	/
SARL A Deux G	Retenue 60pts	616 420.00 Da En TTC	924 630.00 Da En TTC	Moins disant	Retenue

Conformément à l'article 82 Du Décret Présidentiel N°15-247 du 16 /09/ 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya de Tlemcen dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à prendre connaissance des résultats de l'évaluation dans un délai de trois (03) jours à compter de la Date de publication du présent avis.

LA DIRECTION GENERALE